L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 9 AOUT 1878. 51me Année

DUFOUR & LIMET, Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI 9 AOUT 1878.

Chaux! Chaux! Chaux!—Voir l'annonce d'encan de D. E. Morphy & Son.

Foin de Milton.—Voir l'annonce d'encan de D. E. Morphy & Son, encanteurs.

Le partage de la Turquie.

On attribue à Bismark une opinion que nous ne croyons pas qu'il ait exprimée, ou du moins qu'il ait exprimée comme une règle. Il aurait dit qu'il était étonné que la France et l'Italie réclamassent quelque chose du traité de Berlin quand elles n'avaient rien fait pour la cessation de la guerre et le rétablissement de la paix en Europe. Bismark aurait prévu, sans doute, ce qu'on aurait pu lui répondre: de quel droit alors l'Autriche occupe-t-elle la Bosnie et l'Herzégovine? Qu'est-ce que l'Autriche a fait pour le rétablissement de la paix? Elle n'a pas plus fait qu'elle ne fit lors de la guerre de Crimée. Les Russes assiégeaient tranquillement Silistrie, et l'Autriche n'opposait à cette invasion moscovite que des protestations sourdes, des menaces vaines, et de temps en temps quelques intempérances de langage renouvelées de Charles Quint, mais voilà tout.

L'Autriche, cette dernière fois, n'a rien fait de plus, si ce n'est une tentative de mobilisation de troupes, tentative qui n'a abouti qu'à l'obtention de quelques millions de thalers dont elle se sert maintenant pour payer les frais de son intrusion chez les Bosniaques.

Quand donc la France et l'Italie réclament quelque chose, elles y ont autant de droit que l'Autriche et beaucoup plus de droit car elles faisaient, 22 ans auparavant, partie de la coalition qui se termina par le traité de Paris de 1856 après la chûte de Sébastopol. Voilà un service que la Turquie ne doit pas oublier.

Qu'avait fait l'Autriche pour le traité de Paris? Rien, et qu'a-t-elle fait pour le traité de Berlin? Rien non plus. M. de Bismark n'a donc pas prononcé les paroles qu'on lui prête. De quelque manière qu'on envisage cette affaire, il est impossible de ne pas y voir une répétition en Turquie des divers partages de la Pologne. Qu'avait fait la Prusse pour avoir droit au duché de Posen et à la Silésie? Rien. Qu'avait fait l'Autriche pour avoir droit au duché de Gracovie? Rien. Ces deux puissances n'avaient d'autre titre au partage de la malheureuse Pologne que le titre de voisinage. La Russie se réserva Varsovie, la Lithuanie et la plus considérable partie de la Pologne, parce qu'elle était la plus forte, et comme il arrive toujours en pareil cas, c'est le plus puissant prétendant qui se fait la part du lion.

La politique de la Russie est fort simple. Elle procède vis-à-vis de la Turquie comme elle a procédé vis-à-vis de la Pologne et comme elle avait commencé à procéder vis-à-vis de la Suède à laquelle elle n'a pu, jusqu'à présent, prendre que la Finlande. Ce qui sauve la Suède, ce sont les vues plus intéressées que la Russie porte vers le Sud et vers l'Orient. La Russie a assez de Nord, en effet, et c'est le Sud qu'elle ambitionne désormais. Elle sait très bien que la jalousie de certaines puissances l'empêchera toujours d'escamoter d'un seul coup la Turquie d'Europe. Aussi voit on la Russie avancer cauteleusement et ne retenir de toutes ses entreprises que ce qu'elle peut garder sans s'exposer à une série de guerres auxquelles ses finances seraient hors d'état de faire face. Mais elle a l'adresse de convier les prétendants qu'elle redoute au partage du gâteau. Elle voit donc sans inquiétude et même sans souci l'Autriche occuper, on ne sait à quel titre, deux provinces turques les plus éloignées des voies tracées dans le programme russe. Non seulement la Russie laisse faire, mais elle invite les Puissances à participer à l'ordre nouveau inauguré par la guerre, car cette participation n'est ni plus ni moins que l'admission par l'Europe du droit que s'arroge la Russie de guerroyer avec la Turquie pour lui prendre son territoire.

Il ne pouvait donc y avoir aucune opposition de la part de la Russie à l'occupation de la Bosnie et de l'Herzégovine par l'Autriche. De même il ne pouvait y avoir de sa part aucune opposition à l'occupation de Chypre par l'Angleterre. L'Angleterre est là comme une marionnette jouant le jeu de la Russie sans le savoir, ou du moins sans le dire. La Russie ne s'opposerait pas mieux aux intentions de la France et de l'Italie, si ces deux Puissances, bien qu'elles n'aient rien fait cette fois pour cela, réussissaient à obtenir, la première une île ou deux îles et même trois îles de l'Archipel grec, et la seconde un arrondissement territorial dans le Tyrol ou ailleurs. Nous sommes sûr que la Russie favorise même secrètement ces prétentions. Il est évident que plus on prendra de choses à la Turquie, plus en légitimera les ambitions de la Russie, car en prenant ces choses on confesse le droit qu'elle a elle-même à prendre ce qu'elle pourra. Or, comme des plans de ce genre ne s'exécutent pas sans guerre, bien qu'on n'ait plus affaire qu'à une Turquie expirante, à un corps presque sans vie et qui attend le coup de grâce, c'est la guerre qu'on légitime aussi. On légitime deux fois ce droit de guerre, en laissant à la Russie le soin de régler elle-même l'indemnité pécuniaire qu'elle prétend lui être due pour ses frais militaires.

Ainsi, le mot de M. de Bismark n'a pas sa raison d'être, et il est trop fin pour l'avoir dit, si ce n'est en plaisantant, auquel cas il ne faut y attacher aucune importance. Mais, nous ne voulons pas donner à entendre que ce règlement ne lui inspire pas de sérieuses réflexions de son côté. Il doit se dire: Nous ne pouvons pas jeter notre dévolu sur des îles qu'il nous serait difficile de gouverner vu l'insuffisance de notre marine, ni sur un Tyrol ou un port, comme celui de Trieste, qui ne touchant pas à notre territoire, mais quand tout le monde s'agrandit [illegible] pourquoi [illegible] ferions-nous [illegible] notre [illegible] qui doit [illegible] gravement l'[illegible] de [illegible] du [illegible]

On a beau ne pas estimer certaines dominations, [illegible] qu'elle ne veut, quand une [illegible] les [illegible] veulent augmenter les [illegible] et une fois qu'en [illegible] garder. [illegible] pour exemple. Quand le gouvernement de Charles X ou le gouvernement [illegible] suivant le langage [illegible] l'expédition d'Alger, [illegible] d'avoir quelque [illegible] de griefs à opposer à l'esprit [illegible] qui se manifestait depuis longtemps [illegible] à l'occasion des élections [illegible] la [illegible] frappait. [illegible] et cette conquête n'a [illegible]

contre la Branche aînée des Bourbons, qui tomba; mais la Branche cadette qui lui succéda n'osa abandonner la conquête de son aîné. Elle garda Alger et cette possession a déjà coûté à la France [illegible] milliards de francs, sans lui avoir rapporté aucun profit.

Les îles de Chio, de Chypre, de Candie et autres situées dans ces parages, ne valent pas plus que l'Algérie pour le revenu qu'elles valent, peut être moins encore, mais elles constitueraient des agrandissements de puissance pour la France et l'Angleterre en Orient, et c'est ce qui pourrait, non porter ombrage à M. de Bismark, qui n'envie pas des possessions de cette sorte, mais lui inspirer des idées d'annexions plus fructueuses dans un cercle habité par des populations plus civilisées, plus nombreuses et surtout plus industrieuses.

Ce thème a été développé par M. Gladstone dans ses vitupérations dites éloquentes par les uns, dites verbeuses par les autres, contre Lord Beaconsfield qui, selon l'ancien ministre, n'aurait joué qu'un rôle de brouillon et d'agitateur au Congrès de Berlin et aussi un rôle de dupe. Il est de fait qu'on ne peut juger aujourd'hui la politique de Lord Beaconsfield et que l'avenir seul nous dira si elle a été utile à son pays ou au monde européen. Pour le moment, on n'y voit qu'un succès aux invasions moscovites.

Les bulletins du Bureau de Santé.

Un de nos abonnés nous écrit pour nous demander la raison qui nous a fait omettre le dernier bulletin de la mortalité hebdomadaire. La question est très opportune, car c'est dans les circonstances sanitaires pareilles à celles où nous sommes que les bulletins dont il s'agit présentent de l'intérêt. Nous répondrons que le rapport mortuaire délivré chaque semaine par le Bureau de Santé aux journaux, et qui nous avait toujours été remis fidèlement au jour fixé, ne nous est pas parvenu lundi dernier.

Nous l'avons fait chercher partout dans nos bureaux et nous n'avons pu le trouver. Comme les autres journaux ne l'ont pas publié plus que nous, nous en concluons que le Bureau de Santé, ne l'a envoyé à personne. Est-ce un oubli, ou bien le personnel du Bureau, fort occupé en ce moment, n'a-t-il pas eu le temps de s'occuper de ce détail, c'est ce que nous ignorons.

Peut-être a-t-on supposé que les rapports quotidiens devaient suffire; mais cela ne suffit pas au public inquiet, car ces rapports ne concernent que la mortalité causée par la fièvre jaune; du moins ils sont donnés comme tels bien qu'on y trouve des décès fort étranges, par exemple des décès d'enfants nés ici et de parents créoles. Nous avouons qu'il est difficile pour nous de croire que ces enfants, doublement Orléanais et par leur naissance et par leur race, soient les victimes de la fièvre jaune. Y aurait-il donc ici en ce moment une autre maladie régnante?

En tout cas, il nous paraît bon de renseigner la population de notre ville sur le chiffre de la mortalité hebdomadaire. Ce chiffre à lui tout seul nous en apprendra plus que toutes les dissertations les plus savantes sur l'origine de la fièvre jaune, sur ses causes, ses progrès et sa gravité. Si le total des décès de la semaine ne dépasse que très faiblement le total ordinaire, tout le monde se sentira rassuré; la panique, qui fait plus de mal que le fléau même, cessera tout à coup, et beaucoup d'étrangers que la peur réellement assassine, seront sauvés.

Le même bon effet serait produit dans les campagnes environnantes. Presque toutes les localités discontinueraient leurs quarantaines contre la Nlle Orléans, et les affaires de négoce qui sont tout à fait à bas par suite de la suppression des communications, seraient rendues sans délai à leur mouvement habituel. Nous engageons donc le Bureau de Santé à reprendre la publication de ses bulletins périodiques sur la mortalité hebdomadaire dans les limites de la ville.

Nous apprenons que M. Durieu, le propriétaire de l'ETOILE ROUGE, réussit parfaitement dans la tournée qu'il fait dans les districts manufacturiers; outre la nouvelle chaussure, sur formes françaises qu'il fait confectionner, il fait fabriquer un plein assortiment de souliers en tous genres et de toutes qualités pour les fêtes.

Avec le goût qui caractérise toujours les confections de M. Durieu il n'est pas à douter que sa tournée dans le Nord et dans l'Est ne produise un grand changement dans le commerce de chaussures de notre ville et que ce changement ne soit tout à l'avantage des acheteurs.

BILLETS GAGNANTS.—M. W. W. Waldo, coureur de la Banque Germania, certifie qu'il a touché, au bureau de la compagnie le montant du billet 45,216 qui avait gagné le second gros lot du tirage du 9 juillet dernier de la Loterie de la Louisiane, lot de $10,000; et M. E. B. Lhoste, certifie de son côté qu'il a reçu au dit bureau, la somme de $30,000, représentant le premier gros lot gagné par le billet 92,843, au même tirage. Voyez les annonces.

LA TRAVERSÉE DU "NAUTILUS".—On mande au *Herald* par le câble:

Londres, 2 août—Le bateau américain *Nautilus*, est arrivé hier dans la baie Mount, petit bras de mer de l'Atlantique sur la côte de Cornwall, entre les Cornes de Cornwall, deux promontoires se terminant respectivement à Lands End et au Lizard Point. L'équipage, composé des deux frères William et Walter Andrews, de Boston, partis de Beverly (Massachusetts) le 12 juin, a débarqué dans le village de Mullion, Cornwall, semblant très fatigués.

Ils font un récit très intéressant de leur aventureux et périlleux voyage. Pendant les quelques jours après leur départ de la côte américaine, ils ont eu beau temps, mais ça n'a pas duré et ils ont éprouvé pendant une longue période le brouillard, la pluie et le vent. Leurs lits étaient tout mouillés, et ils ont été obligés pendant quatre semaines de dormir dans leurs vêtements trempés.

Souvent ils n'ont pas pu dormir du tout, et le mauvais temps leur imposait un travail si fatigant qu'ils pouvaient à peine boire et manger. Le 4 juillet ils se sont offerts le luxe d'une bouteille de bière, gardée exprès pour cette occasion. De dix-huit jours ils n'ont pas vu le soleil et n'ont pas pu faire d'observations. Ils ont rencontré beaucoup de bancs de baleines, nouveau danger. Ils passaient souvent si près qu'ils auraient pu toucher les baleines, mais ils s'en sont abstenus de crainte de faire chavirer le bateau. Ils ont parlé à plusieurs steamers et voiliers.

Le 1er juillet, les vagues étaient aussi hautes que des montagnes, et il a fallu exercer une extrême vigilance. Cet état de choses s'est prolongé pendant plusieurs jours. Le 28 juillet il y a eu une terrible tempête, pendant laquelle le chronomètre des frères Andrews a été brisé.

Le plus rude de leurs épreuves a été la privation presque absolue de sommeil pendant la dernière partie du voyage. Ils étaient quelquefois obligés de mettre en panne pendant de longues heures, le drague [illegible]. C'est la première fois qu'ils traversaient l'Atlantique. Le 13 juillet ils ont fait leur dernière observation depuis 18 [illegible]

Ils [illegible] le Lizard [illegible] aperçu le [illegible] Sully. Ils [illegible] dans la baie de Mullion mercredi. M. William semble plus fatigué que Walter, lequel [illegible] la main très endolorie par la manœuvre du gouvernail. Le passage entier a duré 45 jours.

Les deux frères, après avoir pris quelque repos, partiront pour le Havre dès que le temps le permettra. Ils visiteront l'Exposition de Paris avant de retourner en Amérique.

DIFFICULTÉS POSTALES A VICKSBURG.

Le maître de poste Badger a reçu hier le télégramme suivant du surintendant du service postal par chemins de fer pour ce District:

Atlanta, Ge., 7 août.

Au maître de poste de la Nouvelle-Orléans, Le.:

[illegible] malles de [illegible] sur son territoire les malles de la Louisiane allant au Nord." Vous retiendrez ces malles jusqu'à nouvel ordre, excepté pour les points du nord de la Louisiane auxquels vous pourriez adresser des paquets par la voie du fleuve.

S. M. TERRELL, Surintendant.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 9 août.

Temps: clair ou partiellement couvert, vents variables, principalement du sud, température stationnaire.

Température du 8 août 1878.
Thermomètre de C. Dumame, Opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 h. du matin	81	27
Midi	90	32
3 P. M.	93	34
6 P. M.	88	31

Le major Burke, candidat démocrate au poste de trésorier d'Etat, a été chaleureusement reçu, hier matin, par ses amis de Carrollton et de la Nlle-Orléans.

Cinquante coups de canon, tirés par un détachement du Washington Artillery, ont salué son arrivée.

Lorsqu'il a débarqué au pied de la rue du Canal, les nombreux partisans qui l'y attendaient ont poussé de formidables hourrahs, et l'ont accompagné jusqu'à sa résidence, où des discours ont été prononcés, où de copieuses libations ont suivi des félicitations enthousiastes.

L'élu de l'assemblée de Bâton Rouge a obtenu les suffrages de cent quarante-cinq délégués de la campagne.

Les cloches d'alarme du télégraphe d'incendie.—M. O'Connor, ingénieur en chef du département des pompiers, est mécontent de ce que le système adopté en 1859 n'ait pas été perfectionné. La ville n'a pas, sous ce rapport, comme sous d'autres, suivi la marche des améliorations.

La plupart des boîtes sont les mêmes qui ont été posées lors de l'inauguration du système. L'intérieur en est usé, ce qui cause des inconvénients, et, ce qu'on doit surtout déplorer, des retards dans la transmission des alarmes aux bureaux du télégraphe. Il est du devoir des autorités municipales de remédier à ce mal dès que les circonstances le leur permettront—le plus tôt le meilleur.

Les appareils montés dans les tours sur lesquels frappent les cloches n'ont pas été réparés; ils datent, eux aussi, de 1859.

Toutes les machines, tous les instruments de bureaux, sont vieux et susceptibles de se déranger au moment où l'on s'y attendra le moins.

New-York, Baltimore et d'autres villes, ont compris l'importance, la nécessité absolue, des perfectionnements; aussi les administrateurs y ont-ils profité des idées de leurs inventeurs, sans égard aux sommes que leur coûtaient les travaux.—New York vient de dépenser cent mille piastres.—Boston n'en a pas été quitte pour moins de cinquante mille piastres, votées en quelques années.—Baltimore, a, tout récemment, ordonné une reconstruction qui entraînera une dépense de cinquante mille piastres.—Le prix des travaux des deux dernières années s'éleva, à Chicago, à soixante-quinze mille piastres.

M. O'Conner est persuadé que nous retirerions beaucoup d'avantages des perfectionnements que les grandes villes du Nord et de l'Ouest ont su apprécier. Il est d'avis que le nombre de boîtes, de la rue Toledano à la rue du Quartier, devrait être d'au moins deux cent cinquante, à cause de l'extension des limites de la ville depuis 1859. Dans certaines parties populeuses, on ne trouve pas une seule boîte, ce qui est non seulement une injustice, que les autorités devraient se hâter de réparer, mais encore un danger, contre lequel il conviendrait de prendre des mesures de précaution.

Il faudrait, en augmentant le nombre des boîtes, faire pénétrer les fils dans des quartiers qui en réclament la présence.

M. O'Conner ne se fait illusion ni sur les embarras financiers de la corporation, ni sur ce que coûteraient à celle-ci les nouveaux appareils dont la nécessité se fait vivement sentir, mais il trouve de l'espoir dans la libéralité des compagnies d'assurance, qui, d'ailleurs, ont de si grands intérêts en jeu.

Paragraphes.—Le nombre de candidats ne diminue pas; le bureau de poste en a sa large part, et M. Badger est aussi résigné que possible sur les *circonstances*. Le calme et la philosophie ne sont pas les dons les moins indispensables quand on est fonctionnaire public américain.

—Ne vous attendez pas à recevoir quoi que ce soit de Galveston, d'ici à quelque temps.

—Les personnes que la fièvre jaune a frappées à Port Eads, ont été transportées à l'hôpital de la station de quarantaine du Mississippi.

—Le gouverneur a reçu la nouvelle officielle de la mort de M. Onésiphore Bernard, qui exerçait, depuis vingt-cinq ans, les fonctions de *recorder* de la paroisse West Baton Rouge.

—L'emploi de greffier aux bureaux du préposé à l'enregistrement des votants n'est pas une sinécure.

—La police regrette sincèrement un de ses membres, M. J. E. Sage, qui est mort de la fièvre jaune.

—Quelques-uns des douaniers stationnés à Port Eads n'ont pas échappé au fléau.

—Les médailles, et les insignes commandés par la société des canotiers amateurs de la Louisiane sont prêts.

—La succession de Mme Louise Almaïs Avart, veuve de Martin Valmont Soniat du Fossat, celles d'Edouard Meyer, d'Anne Eliza Reader et d'Etienne J. Foltier, sont ouvertes à la deuxième cour de district.

—Quelle tranquillité à la douane!

—Les farceurs ont beaucoup ri en s'entretenant des deux jeunes voyageurs qui, [illegible] un de nos hôtels renommés a pu leur fournir de plus délicat, et avoir bu, en abondance, les vins les plus recherchés, se sont éclipsés de l'établissement, par une de nos belles nuits étoilées, laissant dans leur chambre, pour tout souvenir de leur passage, deux beaux sacs pleins de cailloux et de briques.

—Le maître de poste a soumis aux autorités fédérales la question de savoir si les villes de l'intérieur ont le droit d'empêcher le transport de la malle des Etats-Unis.

—On ne sait pas encore combien de temps les lettres renvoyées de Galveston resteront à notre bureau de poste.

—M. George H. Johnson, ci-devant auditeur des comptes publics, demande la cancellation de son cautionnement.

—La première cour de district ne siégera, jusqu'à nouvel ordre, que le mercredi.

Si le contracteur du quatrième district n'augmente pas le nombre de ses travailleurs, M. McCaffrey le fera pour lui.

—Un voleur a vainement tenté de [illegible] rue Carondelet, entre les rues Josephine et Jackson.

—Le maire a été informé que les rails d'un chemin de fer ont été enlevés et remplacés, dans la nuit de mercredi à jeudi, sur le terrain neutre de la rue du Canal, près l'intersection de la rue Carondelet.

—On pose de nouveaux planchers dans plusieurs maisons, sans avoir jeté du chlorure de chaux sur le sol.

—Un chien qui avait mordu le fils de M. Joseph Sould, à Alger, a été tué.

—Des barillets de clous, des barres de fer, des charrues, des machines à égrener la graine de coton, de l'acide carbolique et du camphre, ont été [illegible] le bateau à vapeur Cannon, pour Vicksburg, [illegible]

—Le collector de la douane a expédié cinq inspecteurs de plus, pour la station de la quarantaine, afin de faciliter les déchargements des steamers et des navires.

—Les stations de police n'auront plus de glace. Pas d'argent.

—Le Gouverneur a nommé, hier, M. Gustave Dubroca, recorder de la paroisse East Baton Rouge, en remplacement de M. Onésiphore Bernard, décédé.

Bureau de Santé.—Le bureau de santé a siégé hier soir. Les Drs Choppin, Jones, Taney, Austin, Loeber, Albrecht et M. Hardee étaient présents. Le Dr Choppin occupait le fauteuil.

Le Dr Taney, au nom d'un comité, a annoncé que M. McCaffrey est d'avis que la quantité d'eau fournie actuellement par la compagnie des waterworks, pour le nettoiement des ruisseaux, est suffisante; le comité ne partage pas l'opinion de l'administrateur du département des améliorations. Le Dr Taney a recommandé l'emploi de la machine Hollingsworth, qui peut fournir deux cent mille gallons d'eau par heure, et dont l'usage coûterait dix piastres par jour.

M. Hardee a présenté une résolution qui ordonne l'emploi de toutes les machines qui pourront être mises à la disposition du bureau et seront susceptibles de fournir de l'eau, jour et nuit, durant au moins une semaine, afin que l'atmosphère soit purifiée et que les vertus de l'eau comme désinfectant soient essayées. M. Hardee a fait observer que M. McCaffrey a tort de croire que la quantité d'eau que donne la compagnie est suffisante.—La résolution a été adoptée.

Les dix *cars* de chaux que M. J. C. Clark, vice-président de la compagnie du chemin de fer de Chicago, St-Louis et la Nlle-Orléans, a offerts au bureau de santé, ont été acceptés, et le Dr Choppin a été chargé de transmettre à M. Clark l'expression de la reconnaissance du bureau.

Une résolution du Dr Austin, recommandant au Conseil de faire saturer d'huile de charbon et brûler, dans un lieu convenable, le vieux linge, les vieilles chaussures, &c., ramassés dans les rues, a été adoptée.

Sur la proposition du Dr Austin, le Conseil a été prié de faire répandre, sur les trous comblés par des immondices et dans les ruisseaux qui n'ont pas encore été nettoyés, la chaux que M. Clark a donné au bureau; de veiller à ce que les *contractors* remplissent fidèlement les conditions des marchés conclus avec la ville.

Sur la proposition du Dr Jones, un comité a été chargé de rédiger des résolutions à la mémoire du Dr F. B. Gaudet, ancien président du bureau de santé.

Le secrétaire a lu la lettre suivante:

Mobile, 6 août 1878.

Au Dr. B. F. Taylor, secrétaire du bureau de santé, à la Nelle-Orléans:

Cher monsieur,

Votre lettre du 2 du courant, accompagnée de la résolution adoptée par votre bureau, a été reçue. Je suis chargé de vous répondre que tout en ayant le plus grand respect pour les opinions des membres de votre bureau, notre bureau ne croit pas qu'il serait prudent de modifier ses restrictions en ce moment-ci.

Les questions auxquelles touche votre résolution, ainsi que beaucoup d'autres questions, ont été l'objet de discussions et de conférences, de notre bureau avec notre bureau central, et même avec une délégation de votre ville—les colonels [illegible] B. Robinson et Ogden et le Dr Scott,—auxquels nous vous adressons respectueusement pour les raisons que nous avons fait valoir auprès d'eux.

Je suis, &c.,

S. S. SCAIRS, D. M.
Secrétaire du bureau de santé de Mobile.

Le Dr Choppin a dit que la fièvre jaune ne fait des progrès lents, et que la proportion des décès au nombre des cas est au-dessous de celle de la semaine dernière.

Le Dr Loeber a signalé à l'attention du bureau la malpropreté des rues Barrone et Carondelet.

Il a été annoncé que l'acide carbolique a, jusqu'à présent, coûté quatre mille cinq cents piastres à la ville.

Le Dr Holt, inspecteur de santé, a adressé, au Dr Choppin, une communication dans laquelle il déclare que jamais, depuis dix ans, le quatrième district n'a été aussi sale que durant le printemps dernier et cet été; dénonce le système de nettoiement des rues, tel qu'on le suit en pratique, la négligence avec laquelle les ordures ont été enlevées, la persistante habitude de déposer les immondices sur les bords des ruisseaux et de les laisser exposées aux rayons du soleil, la saleté des marchés et particulièrement celle du marché Magasin; en un mot, la violation de toutes les lois de salubrité publique. La communication reconnaît, en termes chaleureux, la grande efficacité de l'acide carbolique comme désinfectant. Une résolution du Dr Taney, déclarant que vu le succès de l'acide carbolique comme désinfectant, le président du bureau est chargé d'en continuer l'emploi et d'en demander au conseil la quantité nécessaire, a été adoptée à l'unanimité des voix.

Le bureau a décidé que la quarantaine est, aujourd'hui, plus indispensable que jamais, et qu'il faut la maintenir.

En réponse à une question de M. Hardee, le Dr Choppin a dit que la fièvre jaune n'est pas épidémique à la Nouvelle-Orléans.

Le Dr Loeber a ajouté qu'elle le serait si le nombre [illegible] excédait celui de toutes les autres maladies.

Le D. Choppin a fait observer que bien des morts attribuées à la fièvre jaune ne sont pas causées par le fléau, et le Dr Loeber a cité, [illegible] de cette assertion, les décès de beaucoup d'enfants.

Le bureau s'est ajourné à jeudi prochain.

La fièvre jaune.—Il est mort onze personnes de la fièvre jaune dans les vingt-quatre heures expirées hier, à midi. Le nombre de cas est, jusqu'à ce jour, de 387, celui des décès de 106.

Noms des morts:

[illegible] Block, né dans l'Ohio, âgé de 17 [illegible] habitant la Nlle-Orléans depuis un [illegible] rue des Magasins.
[illegible], né dans l'Ohio, âgé de [illegible] habitant la Nlle-Orléans depuis [illegible] rue Douane.
[illegible]vin E. Soniat, né à la Nlle-Orléans, [illegible] de 3 ans et 5 mois, 42[illegible] Carondelet.
[illegible]na Jolissaint, née à la Nlle-Orléans, [illegible] de 4 ans, 395 1/2 rue [illegible]
[illegible], né à la [illegible] 434 rue [illegible]
[illegible]a L. Charlton, née [illegible] de 7 ans et 4 mois, 15[illegible]
[illegible] E. Sage, né en [illegible] 35 [illegible] habitant la Nlle-Orléans [illegible] 10 [illegible] Girard et Peters.
[illegible] Mulder, né dans [illegible] de 41 ans, 437 rue Ju[illegible]
[illegible] Theresa Monoussa, née en Italie, âgée de 24 ans, habitant la Nlle-Orléans depuis 3 ans, Prieur et Julia.

Morts à l'hôpital de charité.

Maud Thomas, âgé de 35 ans, transporté du No 40 de la rue Villeré.
Louis E. Schmidt, âgé de 38 ans, transporté du No 17[illegible] de la rue [illegible]
[illegible]

[illegible] aux bureaux de l'enregistreur des [illegible]:

Charles J. Leeds à Mlle Julia [illegible] Horne [illegible] 7/16 d'une certaine portion de terre, avec les bâtisses et machines qui s'y trouvent, dans l'îlet compris entre les rues [illegible] Constance, [illegible] Joseph et Tchoupitoulas, connu sous le nom de Leeds Foundry ... $109,683
Succession V. Oechsner à Henry Albert, un terrain et bâtisses, compris entre les rues Dumaine, St Philippe, Johnson et Galvez ... $1,250
Lionel LeLevy à J. B. Cotton, la moitié d'un terrain dans l'îlet compris entre les rues Magasin, Camp, Washington et Sixième ... $150
August Levis, Jr., à Mme Annette Rivière, un terrain et bâtisses compris entre les rues Magasins, Terpsichore, Constance et Melpomène ... $4,000
Andrew et James S. Branagan à Michel E. Doumengies, un terrain et bâtisses, compris entre les rues Quatrième, Washington, Magnolia et Bolt ... $600
[illegible] Grisard à Mlle Hannah H. Moore, un terrain et bâtisses compris [illegible] rues [illegible] Ch[illegible] et Napoléon ... $1,650

Entre deux bonnes vieilles dames.

—Avez-vous entendu parler de la conversion de la Rente?
—Oui.
—Savez-vous ce que ça veut dire?
—Faut croire qu'elle n'était pas très catholique et qu'elle va le devenir.

Une première en Ballon.

Il s'agit d'une première aussi courue que celle de n'importe quel auteur dans n'importe quel théâtre, d'une première à quatre cents mètres en l'air. Avant d'admettre le public aux ascensions de l'immense ballon captif qui, depuis quelques semaines, attire la foule sur la place du Carrousel, on a voulu faire essayer la solidité du câble par quelques journalistes. C'est une attention délicate dont il faut savoir gré à M. Henry Giffard, l'entrepreneur des nouveaux voyages aériens. Car enfin le ballon captif des Tuileries n'est pas un ballon captif ordinaire, et, avant les épreuves pleinement rassurantes de ces jours derniers, il était difficile de ne pas prêter quelque attention à ceux qui vous disaient avec assurance:

—Jamais on ne parviendra à diriger la force ascensionnelle d'un aérostat de cette taille. Il suffit de se promener sur les quais des ports de mer, un jour de tempête, pour voir des navires casser, comme s'ils étaient de simples fils de soie, des câbles trois fois plus gros que celui du ballon. Une rupture serait fatale aux voyageurs. On connaît l'effet qui se produit lorsqu'un lien quelconque, tiré simultanément en sens opposé, vient à se briser tout à coup. Il est probable qu'en pareil cas la sphère colossale serait projetée en l'air avec la rapidité d'un boulet de canon, et qu'avant même d'avoir pu songer à la moindre manœuvre préservatrice, on aurait atteint les régions où règne l'asphyxie. Puis, en admettant qu'il n'en serait pas ainsi, que l'on parviendrait à descendre après un voyage libre fait dans les conditions ordinaires, la nacelle en noyer, avec ses minces poutrelles disposées en croix de Saint-André, est-elle bien construite pour permettre un atterrissement? Saurait-elle, comme l'osier, résister aux chocs et ne se briserait-elle pas infailliblement aux premiers accidents de terrains venus?

Aujourd'hui, les expériences que l'on vient de faire répondent victorieusement à toutes ces réserves prudentes et tous ceux qui viennent, comme moi, de prendre part aux premières ascensions du grand ballon captif, vous diront qu'un voyage en chemin de fer de Paris à Asnières présente certainement plus de dangers que ces excursions à cinq cents mètres au-dessus de la loge de Mlle Croizette.

Le ballon des Tuileries a été décrit partout. C'est l'aérostat le plus gigantesque qui ait jamais été construit: le *Great Eastern* des aérostats. Vu du Trocadéro, il dérame et dépasse tous les parapluies tous les arcs de triomphe de Paris. Quand il s'élève, on dirait un monument qui se détache de la terre. Il est plus haut de dix mètres que l'arc de l'Etoile, et son diamètre est celui du dôme de Sainte Sophie à Constantinople.

Une fois dans l'espace, il perd ses proportions colossales, comme ces transatlantiques immenses qui, en pleine mer, ne paraissent guère plus grands qu'un bâtiment ordinaire, mais de près, à côté de l'arc de triomphe du Carrousel réduit aux apparences d'un méchant arcaillon, quand on voit les hommes grimpés dans son filet faire l'effet de moucherons perdus dans une vaste toile d'araignée, on se rend facilement compte des travaux inouïs auxquels il a fallu se livrer et des découvertes qu'il a fallu accomplir pour construire ce Léviathan des airs. Il a fallu tout trouver, tout créer, depuis l'étoffe imperméable où presque tout le gaz hydrogène peut rester enfermé pendant des mois entiers, jusqu'aux cinquante-deux mille mailles du filet où les nœuds trop grossiers qui auraient fini par trouer l'étoffe—ont dû être remplacés par des cordes entre-croisées, fixées par de solides ligatures et entourées de peaux de chèvres des Indes, d'une si grande douceur que l'effet du frottement se trouve complètement annulé. Le câble se déroule sur un treuil à vapeur d'un poids de 42,000 kilos, mû par des machines de 300 chevaux. Une main d'enfant pourrait en diriger les mouvements, et c'est surtout dans la conception et l'installation de cette étonnante machine que se révèle le génie de M. Henry Giffard.

Ce M. Giffard, le créateur des ballons captifs à vapeur, est un homme prodigieusement intéressant. A cinquante ans, parti de rien, il possède, grâce à l'invention d'un appareil pour l'alimentation des chaudières à vapeur, universellement connu sous le nom d'injecteur-Giffard, une fortune considérable. C'est le type de l'inventeur, jamais satisfait, ne dépensant pas un repos, constamment travaillé par l'irrésistible besoin de créer, [illegible] ni devant les frais, ni devant les fatigues, ni devant [illegible] les fois qu'il s'agit de [illegible] un problème à résoudre.

Pourtant, comme tout le monde, à l'heure du délassement, M. Giffard a un [illegible]. Pour les uns c'est la chasse, pour les autres la pêche à la ligne, l'équitation, la course aux papillons ou tout simplement le jeu innocent du tonneau; pour lui c'est l'aérostation. M. Giffard ne peut pas voir un ballon s'enlever sans avoir l'envie d'y monter. Il a son ballon de plaisance comme Jules Verne a son yacht. Tout en voyageant pour son agrément il poursuit [illegible] la direction des ballons. Il est persuadé qu'il y arrivera, et les aéronautes qui le connaissent sont assez de son avis.

C'est pour se distraire que M. Giffard a construit le ballon captif des Tuileries. A l'heure qu'il est cette distraction lui a coûté quelque chose comme 600,000 fr. Le succès est grand, tout ce que l'inventeur peut espérer c'est de rentrer dans ses frais.

Ce succès, selon moi, est certain. Pendant toute la journée d'hier, les principaux rédacteurs des journaux de Paris, [illegible] lesquels [illegible] des célébrités de toute espèce, invités par M. Gaston Tissandier, le directeur de l'entreprise—l'unique survivant de la lamentable ascension du *Zénith*—ont accompli le voyage aérien. On [illegible] à des hauteurs [illegible] grandeur. Au dernier voyage—dont j'étais—on a atteint quatre cents mètres [illegible] heures du soir. Le soleil [illegible] la grande ville [illegible] d'une brume légère [illegible] groupes environnantes [illegible]. Tandis que la terre s'éloignait lentement, le bruit de la capitale semblait monter avec nous.

Quel coup d'œil admirable! A mesure que les maisons se rapetissent, que les monuments se minusculisent, Paris nous paraît plus grand, plus imposant. A nos pieds, sur la place du Carrousel, sur les quais, les hommes ne sont plus que des taches noirâtres. Ils vont, viennent, courent, s'agitent, comme les fourmis d'une gigantesque fourmilière. Sur la place, quatre chevaux blancs traînent un lourd chariot de pierres de taille; on dirait des chars jouets traînés par quatre cure-dents. Le regard plongé—vous l'avez vu, M. le préfet de police!—dans les bains froids de la Seine, même dans les bains pour dames. Mais les baigneurs comme les baigneuses vous font l'effet d'imperceptibles canards barbotant dans une mare. Nous montons encore. Cent mille Dartois—l'un des aéronautes qui nous accompagne—consulte le [illegible]. Il accuse une force de tension de 5,000 kilogrammes. Le câble peut en supporter une de trente mille. Nous montons toujours. Les rues sont devenues des lignes sombres zigzaguant à travers la plaine grise des toits. Notre-Dame est une petite image découpée dans l'édition illustrée du roman de Hugo; les palais du Trocadéro et du Champ-de-Mars sont des joujoux imaginés pour l'amusement du petit Krantz. Eugène Godard—l'autre aéronaute—fait un signe; la machine d'en bas s'arrête, puis—après avoir plané pendant cinq minutes environ—le ballon opère sa descente, sans la moindre secousse, ramené à terre aussi facilement que le hanneton qu'un écolier tient au bout d'un fil.

(*Figaro.*)

—La diplomatie contemporaine appréciée par un fantaisiste.

—Avez-vous remarqué que les membres du congrès ont tous été malades? Bismark est souffrant depuis très longtemps; Gortschakoff est presque impotent; lord Beaconsfield a eu des attaques de goutte; l'ambassadeur ottoman a été enrhumé du caravane, et M. Waddington est en [illegible]!

—La scène se passe en Alsace, dans un village des environs de Strasbourg.

Un inspecteur primaire en tournée visite une école primaire et interroge les élèves avec ce ton rogue et pédantesque propre à sa race.

—Eh bien! toi, dit-il à un joli blondin, à l'œil vif et intelligent, sais-tu où est la France?

—Certainement, je le sais, répond l'enfant; d'un geste brusque, entr'ouvrant sa veste, il place la main sur son cœur et s'écrie: Elle est là!

—Voici, au sujet de la grève d'Anzin, une nouvelle et intéressante lettre d'où nous détachons ce qui suit:

Les chiffres de salaires moyens que je vous ai transmis l'autre jour sont exacts. Certains ouvriers gagnent 3 fr. au minimum, d'autres 5 fr. 50, d'autres 5 fr. 75. C'est le sort des travaux à la tâche qui crée ces écarts. Mon étonnement a été bien grand quand j'ai vu (et on vient de me le confirmer) que les ouvriers demandaient un *salaire uniforme*. Voilà trente ans que nous travaillons à introduire l'ouvrage à la tâche, qui seul permet de rémunérer le bon ouvrier, et la conception à laquelle arrivent les grévistes est un retour au passé! Il y a cependant là un trait de lumière et un peu aussi une vérité de La Palisse: "Ce ne sont pas les bons ouvriers qui font la grève. Ils y perdraient." Ce ne sont pas ceux qui gagnent 5 fr. et 5 fr. 75 qui demandent un salaire uniforme de 4 fr. 50 à 5 fr. Ce sont ceux qui gagnent 3 fr., 3 fr. 75. C'est une grève de rouleurs et de manœuvres.

Une augmentation du taux variable des salaires, une diminution des heures de travail, cela se discute et l'ouvrier peut tenter une bataille sur ce terrain. Mais la mise en régie, c'est le moyen âge en industrie, et jamais on n'y reviendra. On en rirait dans le monde entier.

Le plus curieux dans tout cela, c'est qu'au rebours de tous les autres grévistes, ceux d'Anzin demandent la reprise du lundi, une augmentation de travail par conséquent. Pourquoi le lundi a-t-il été supprimé? Cela tient aux circonstances que je vous ai exposées dans ma précédente lettre. Cela est regrettable, car il y a là une cause de récriminations. Eh bien! on donnera de nouveau le lundi en faisant quelques sacrifices sur les travaux préparatoires. La demande des grévistes est rationnelle, et on a vu si souvent les ouvriers réclamer des réductions de travail, qu'on fera droit à cette réclamation pour consacrer le principe.

Je voudrais être l'ami des ouvriers d'Anzin pour pouvoir leur dire que, sur tout le reste, la Compagnie ne peut pas céder. Ce serait le désordre dans toute l'industrie des mines en France et dans toutes les autres industries si le principe de la régie triomphait. Qu'ils considèrent donc que la Compagnie d'Anzin a *gagné un franc par tonne* l'année dernière! Que perdra-t-elle cette année? Mais j'oubliais que cet argument n'est pas topique pour eux. Il y en a cependant un qui peut avoir quelque prise sur leurs esprits. Ils espèrent que si l'on ne cède pas à leurs exigences, ils trouveront, en quittant le pays, des compensations ailleurs. Hélas! non. Dans aucun centre minier ils ne pourront trouver une place comparable à celle qu'ils quittent. On a plus d'ouvriers qu'on n'en peut occuper.

Dans les dernières années de prospérité, les mines ont attiré une foule de travailleurs de la ville et de la campagne qui, il faut bien le dire aujourd'hui, gênent les *anciens mineurs*. Ces travailleurs n'ont qu'à retourner aux champs ou à l'atelier et à attendre, pour revenir aux mines, que les temps soient meilleurs. Voilà la vraie solution, celle qui s'imposera malgré tous les efforts de part et d'autre.

La régie d'Anzin délibère en ce moment; vous verrez que ses décisions seront probablement conformes à mes prévisions: on n'accordera que le lundi, et le personnel, beaucoup trop nombreux, d'Anzin, sera diminué.

On a beaucoup parlé du paradis de Mahomet. Les Hanaques,—slaves de la Moravie—en ont inventé un qui convient mieux, paraît-il, à leurs instincts et à leur goûts gastronomiques. Voici la description qu'en donne la *Tagespresse*, de Vienne:

C'est une montagne immense en pain d'épice râpé, autour de laquelle coule une rivière de saindoux fondu. Sur les bords, les Hanaques sont couchés à plat ventre, le menton appuyé dans les mains et la bouche ouverte.

Au sommet de la montagne, des anges font cuire des boulettes dans une marmite grande comme un cratère, d'autres anges lancent ces boulettes sur la pente où elles se couvrent de pains d'épices; de là, elles tombent dans la rivière de saindoux et arrivent ainsi dans la bouche des Hanaques, tandis qu'un chœur d'anges chante ses airs favoris. Mais cela ne suffit pas: Une pluie éternelle de bière et d'eau-de-vie tombe du ciel sans mouiller les Hanaques; lorsqu'ils veulent boire ils n'ont qu'à ouvrir la bouche.

—A l'Exposition:

Un brave paysan, escorté d'un ami, entre dans un café et demande deux petits verres de cognac.

Le garçon verse et n'emplit les verres qu'à moitié.

—Qu'est-ce qu'on disait donc, murmure-t-il, à son compagnon, que tout augmentait à Paris! mais tout diminue au contraire!

On demande immédiatement un jeune garçon, âgé d'environ 15 ans, auquel on donnera de bons gages. S'adresser rue Carondelet 144.

(Communiqué.)

Baie St Louis, 7 août 1878.

A MM. les Editeurs de l'Abeille.

Messieurs,

Le Bureau de Santé de la Baie St Louis s'est réuni aujourd'hui pour s'occuper de mesures sanitaires. Il y a été décidé qu'il n'y aurait pas de quarantaine, excepté contre les trains de PIQUE-NIQUE et d'EXCURSIONS EXTRA. Les excursions ordinaires du dimanche pourront continuer comme par le passé.

Agréez, Messieurs, &c.

Votre tout dévoué. C. DELÉRY.
Membre du Bureau de Santé.

Bulletin météorologique.

Jeudi, 8 août, 3 h. 42 P.M.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes:

Augusta, Ga.	99	Memphis, Tenn.	96
Corsicana, Tex.	100	Mobile, Ala.	92
Cairo, Ill.	93	Montgomery, Ala.	94
Cincinnati, O.	92	Nashville, Tenn.	94
Davenport, Iowa	77	New Orleans, La.	91
Dubuque, Iowa	89	Omaha, Neb.	97
Galveston, Texas	90	Pittsburgh, Pa.	90
Indianola	92	Savannah, Ga.	92
Keokuk, Iowa	82	Shreveport, La.	96
Key West, Fla.	86	St Louis, Mo.	96
La Crosse, Wis.	85	St Paul, Minn.	90
Leavenworth, Kan.	98	Vicksburg, Miss.	96
Louisville, Ky.	95	Yankton, D. T.	89

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux les plus basses).

Augusta	4.01	Nashville, Tenn	2.07
Cairo, Ill	17.11	New Orleans	10.04
Cincinnati, O.	13.00	Omaha, Neb.	11.02
Davenport, I.	4.01	Pittsburgh, Pa.	3.03
Keokuk, Iowa	5.10	Shreveport, La.	15.10
La Crosse, Wis	1.11	St Louis, Mo.	18.00
Leavenworth, K	11.11	St Paul, Minn.	3.07
Louisville, Ky.	6.11	Vicksburg, Miss	22.00
Memphis, Tenn	13.09	Yankton	16.08

*Au-dessous du niveau des hautes eaux de 1874.

W. U. SIMONS
Sergeant Signal Service, U. S. A.

MERES, MERES, MERES,

Ne manquez pas de vous procurer le sirop connu sous le nom de "Mrs Winslow's Soothing Syrup" pour toutes les maladies occasionnées par la dentition chez les enfants. Il soulage, guérit des coliques, règle l'intestin, et, en rendant la santé à l'enfant, assure le repos à la mère.
3 avril—

Une vérité indéniable.—Vous méritez de souffrir et de vous mener une vie misérable dans ce monde si beau, c'est entièrement votre faute et il n'y a qu'une excuse pour vous—votre préjugé déraisonnable [illegible] des milliers de gens. Le seul [illegible] vous montrera bientôt que le "Green's August Flower" vous guérira de la maladie du foie ou de la dyspepsie, de tous leurs misérables effets, tels que le mal de tête, les palpitations du cœur, les aigreurs de l'estomac, des constipations, des lourdeurs d'estomac, de prostration nerveuse, de la morosité, etc.... L'August Flower se vend maintenant dans toutes les villes du continent et il n'y a pas un droguiste qui ne vous parlera de ses guérisons merveilleuses. Vous pouvez acheter une bouteille d'échantillon pour 10 cents. Trois doses vous soulageront.

Décédé hier à deux heures et demie de l'après-midi, à l'âge de 46 ans, JOSEPH CLEDE, natif de Casseneuil, Haute-Garonne, France. Les amis et connaissances des familles Cledé et Behr sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui à 11 heures. Le convoi partira de la résidence du défunt, No. 171 rue Carondelet, entre Girod et Julia. De la part de sa femme et de ses enfants.

Décédée hier, le 8 août 1878, à l'âge de 42 ans, Dame JOSEPHINE CARMELITE MORENTI, épouse de Lewis Krugger. Les parents amis et connaissances de la famille, sont respectueusement invités à assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 5 heures de l'après-midi. Le convoi mortuaire partira de sa dernière résidence No 60 rue Douane, entre les rues Chartres et Levée. De la part de la famille.

Pour Trésorier d'Etat,
JUST COMBS, d'Ascension.
Candidature sujette à la décision de la convention démocratique de Baton-Rouge.
17 juil—

On demande un jeune garçon.
On demande immédiatement un jeune garçon français, de couleur ou créole, âgé d'environ 15 ans. Bons gages. S'adresser au No 144 rue Carondelet. 8 août—1f

ENTREPOT DE TAPIS.
17 ..... Rue de Chartres 17
NOUS venons de recevoir et nous offrons A TRES BAS PRIX 800 rouleaux de nattes.
Blanches, à carreaux rouges, fantaisie;
TAPIS de tous genres et de toutes qualités;
TOILES CIRÉES pour planchers et tables;
STORES, Dessus de tables et de pianos;
RIDEAUX et Etoffes à meubles.
BROCATELLES, CATELINES, TERRIES, &C., &C.
A. BROUSSEAU & SON.
4 juillet—

Società Guardia Vittorio Emmanuele.—Nella seduta regolare del 7 corr. la nostra Società sotto tutte le formalità volute ha dato lettura del processo verbale a carico del membro Dario Quasso Vice Presidente e Luogotenente della Società e Compagnia il quale messo in stato d'accusa nella seduta straordinaria del 31. Luglio per avere agito contro le leggi sanzionate della Società e abbusato arbitrariamente; per siffatte ragioni la Società lo ha Espulso come SCANDALOSO DISTURBATORE e RIBELLE alle leggi della Società stessa togliendogli il diritto allo stesso in qualunque tempo, e per qualunque si sia raggione di far parte di essa.
Per il Presidente, Il Segretario, A. SIDOTI.
9 août—

Salle du R. E. Lee Club, 168 rue St. Louis.—Nlle-Orléans, le 9 août 1878.—Les officiers et membres de ce club sont requis de se réunir SAMEDI, le 10 courant, à leur salle à 7 heures et demie précises, pour affaires d'importance.
Par ordre du Président,
CHAS. DE LA BRETONNE.
DAN. REES, Secrétaire. 9 août—2f

Au public.

Nlle-Orléans, 7 août 1878.

Le soussigné certifie qu'il a été chargé de collecter pour le compte de J. F. Terbert, No. 625 East Capitol St., par l'intermédiaire de la Germania American National Bank, Washington, D. C., LA MOITIE DU BILLET No. 45,216 de la loterie à numéros simples, Classe G. Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le second gros lot de DIX MILLE PIASTRES, mardi 9 juillet 1878. Le dit billet a coûté une piastre au bureau de la Compagnie, à la Nlle-Orléans, et a été envoyé par correspondance. Le montant en a été promptement payé sur présentation du billet au bureau de la Compagnie.

W. W. WALDO
Coureur de la Germania National Bank of New Orleans.
9 août—3fois PP

Au Public.

Nlle-Orléans, 19 juillet 1878.

Le soussigné certifie qu'il était chargé de collecter, pour le compte de M. J. M. Hill, par l'entremise de Jason Wilson & Co., Marion, Ind., LE BILLET ENTIER No. 92,843 de la loterie à numéros simples, Classe G de la Loterie de l'Etat de la Louisiane qui a gagné le premier gros lot de TRENTE MILLE PIASTRES, mardi, 9 juillet 1878. Le dit billet avait coûté deux piastres, au bureau à la Nlle-Orléans, et avait été transmis à l'acheteur par des correspondants. Il a été promptement payé sur présentation au bureau de la dite Compagnie.

E. B. LHOSTE
Commis au change et à l'escompte, Banque Nationale de la Louisiane.
8août—3fois PP Nlle-Orléans.

AVIS.—Bureau du Board of Underwriters, 7 août 1878.—Attendu que le Département de l'incendie éprouve une grande difficulté à avoir accès au feu dans les magasins ou entrepôts fermés par des portes en fer, le public est requis de laisser ouvertes les portes du centre de chaque étage excepté celles donnant sur les galeries du premier étage.
Par ordre du Board: GEORGE MATHER, Secrétaire.
8 août—2fois

AVIS.

Succession d'Alexis De Bruille.

Le soussigné ayant été reconnu par l'Honorable Deuxième Cour de District comme l'associé survivant de l'ancienne raison sociale de A. De Bruille, et comme tel, mis en possession des biens de la société, pour en opérer la liquidation par la voie ordinaire des affaires, avis est par le présent donné à tous ceux qui doivent à la dite A. De Bruille d'avoir à s'acquitter, et les personnes ayant des réclamations contre la dite société sont invitées à les présenter à Mme Flavie Dacier coin Royale et Bienville, ou à son avocat, W. E. Murphy, No 97 rue de la Douane, coin Royale.
8 août—6 f.

Demande.

On demande pour l'intérieur de la ville une bonne blanchisseuse qui sache bien repasser, à la mois ou à la machine, [illegible] de couleur, comme [illegible] cuisinière, faisant la cuisine [illegible] créole, et la pâtisserie et qui s'occuperait du service de la salle à manger. On exigera des recommandations. S'adresser de 2 à 5 heures du soir, No 123 rue Delord. 8août—1f

Pour Bordeaux.
Le fin voilier de première classe STE-GENEVIEVE, Capitaine Demouchet, ayant sa cargaison engagée, partira du 15 au 20 courant, pour le dit port.
Pour passage s'adresser à bord ou à BASSETTI & XIQUES, 69 Decatur.
7août—

Bassetti & Xiques
Successeurs de U. MARINONI,
69 ..... DECATUR 69
En débarquement du navire français STE-GENEVIEVE de Bordeaux.
100 barriques Vin rouge ... Couronne fils.
100 ... Côtes de Bourg L. P. Baron.
25 ... supérieur, Domaine de la Pardé.
12 ... Domaine de Traddion.
10 ... blanc ... Sauterne.
50 barils Vinaigre ... Contat Jne.
200 caisses Cerises à l'Eau-de-Vie, De Lompuy.
200 ... Fitou & Co., Fitou & Nouvialle.
100 ... Fruits ... assortis, Fitou & Nouvialle.
20 ... Champignons de Paris.
20 ... Petits Pois
10 ... Cèpes à l'huile.
10 ... Cognac, M. Castillon 1815.
A vendre par
Bassetti & Xiques, 69 DECATUR.
3août—6f

Pierre dans la Vessie

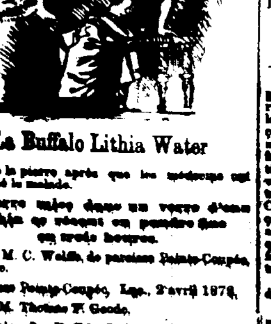

La Buffalo Lithia Water
guérit de la pierre après que les médecins ont abandonné le malade.
La pierre mise dans un verre d'eau Lithia se réduit en poudre fine en trois heures.
Cas de M. C. Wolfe, de paroisse Pointe-Coupée, Louisiane.
Paroisse Pointe-Coupée, Lne., 2 avril 1878.
A M. Thomas F. Goode,
Propriétaire des Buffalo Lithia Springs, Virginie.
Il y a deux ans je commençai à souffrir de douleurs vives et constantes aux reins; elles furent suivies de violentes attaques qui se déclaraient en moyenne deux fois par semaine et me tortaient. Je fus souvent soulagé en rendant des pierres du poids de quatre à six grains, et d'autres de la moindre [illegible] je rendais aussi [illegible] qualité, et j'étais alors soulagé.
J'employai vainement les meilleurs médecins. Mon état [illegible] réduit [illegible] que ces derniers me dirent [illegible] que l'art était impuissant et que mon cas était désespéré. Je ne comptais plus que sur la mort pour me délivrer de ma misérable existence. M. J. L. Lyons, pharmacien-droguiste de la Nlle-Orléans, me conseilla il y a environ six mois d'essayer de la Buffalo Lithia Water; [illegible] je fis ce qu'il me recommandait. Une semaine environ après avoir commencé à faire usage de cette eau, j'eus une attaque beaucoup [illegible] et je rendis deux petites pierres. Je mis [illegible] dans un verre de l'eau Lithia et au bout de trois heures elle se trouvait réduite en poudre fine. Cela m'engagea à continuer et je n'ai plus eu d'attaque depuis, et je n'ai plus rendu de pierre [illegible]. La douleur aux reins a entièrement disparu. J'ai regagné l'embonpoint que j'avais perdu et j'ai complètement recouvré la santé. Je suis heureux de reconnaître que je dois la vie et le bien-être que j'éprouve maintenant à l'usage de la Buffalo Lithia Water.
Agréez, &c.,
C. WOLFE.
Déclaration de M. J. L. Lyons, droguiste en gros et importateur, 42 et 44, coin Gravier et Camp, Nlle-Orléans, Lne.
Nlle-Orléans, Lne, 5 avril 1878.
Je puis attester personnellement l'authenticité de la déclaration précédente de M. C. Wolfe qui est un de nos plus estimables citoyens.
J. L. LYONS.
26 juillet—3m.

PHILIP WERLEIN,
No. 135, RUE DU CANAL.
Le plus grand magasin de Pianos et de Musique dans le Sud.
M. WERLEIN offre un assortiment de plus de
200 PIANOS ET ORGUES

Comprenant les célèbres Pianos Chickering qui sont sans rivaux. Aussi les excellents Pianos Mathushek, Hardman & Hale, droits et carrés. Aussi les ORGUES renommées ESTEY & MASON & HAMLIN.
Aux prix les plus bas et aux conditions les plus avantageuses qui aient jamais été offertes.
PIANOS NEUFS pour $200 et au-dessus, pleinement garantis.
PIANOS D'OCCASION en excellent état pour $25 et au-dessus.
ORGUES NOUVELLES pour $50 et au-dessus.
Réparation, accord, loyer et échange de pianos aux conditions les plus raisonnables.
Importation directe de musique, d'instruments de musique, etc.

19 mai—

MAGASIN DE MUSIQUE DE
GRUNEWALD,
Qui offre les meilleurs Pianos et les meilleurs Orgues du monde, QUI A L'AGENCE EXCLUSIVE DES FAMEUX PIANOS FAVORIS DE
PLEYEL, WOLF & CO., DE PARIS,
PIANOS DONT PLUS DE 67.000
ont été faits et se vendent. C'est le nombre le plus considérable qu'ait atteint une maison quelconque, ce qui démontre clairement LA POPULARITE DE CES INSTRUMENTS CHEZ NOUS.
Souvenez-vous que les véritables PIANOS PLEYEL s'achètent seulement chez GRUNEWALD, qui les importe directement, de la fabrique. Aucun établissement du Sud n'est autorisé à les vendre excepté par l'entremise de l'agence GRUNEWALD. Qu'on se tienne donc en garde contre les imitations.
GRUNEWALD est également agent général pour la vente des PIANOS [illegible]

NOS STEINWAY "DOUBLE VERTO RIAS" qui excellent TOUS LES AUTRES pour la vente des pianos [illegible] recherchés de KNABE, HAINES ET FISHER, qui sont [illegible] des conditions avantageuses et aux plus [illegible] prix de comptant [illegible]
Louis Grunewald,
Au Grunewald Hall, Nos 14 à 22 de la rue Baronne.

H. J. RIVET,
PHARMACIEN-DROGUISTE,
Importateur de Médicaments Patentés Français.
Agent du "TEXAS COTTON WORM DESTROYER." Propriétaire des célèbres Bitters Paychaud.
17 mai 78.—1 an. 58 rue de Chartres et 30 rue Bienville, Nlle-Orléans.

PHARMACIE DUCONGE,
29 ..... RUE DE CHARTRES 29
NOUVELLE-ORLEANS.
A. CARROUCHE,
SUCCESSEUR.
Les personnes de la ville et de la campagne trouveront à cette ancienne pharmacie si favorablement connue un assortiment complet de MEDICAMENTS PATENTES FRANCAIS, ANGLAIS et AMERICAINS, ainsi que des DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, PEINTURES, PARFUMERIES, en un mot tout ce qu'on doit trouver dans un établissement de premier ordre. M. Carrouche reçoit directement de Paris tous [illegible] médicaments patentés dont nous donnons chaque jour l'énumération complète dans une autre colonne. La maison sollicite des ordres de la campagne et garantit de les remplir avec goût et célérité. Dépôt du Sirop pectoral balsamique de Duconge.
Agence pour la vente du Wilson's Dysentery Remedy.
1er sept.—1 an.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 8 août—CLASSE NO 187.

Tirage de 4 heures P. M.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me
77	27	28	47	16	10	8	70	13	3	5	37	—	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage, nous apposons notre signature
Ce 8 août 1878—4 heures P. M.

ADAM GIFFEN
LOUIS H. PILIÉ.
Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tous temps, dans toutes nos succursales.

10 cts. l'Excursion.
TOUTE personne désirant jouir de l'excellente brise du fleuve et passer une agréable après-midi, pourra le faire moyennant DIX SOUS. Cet unique moyen [illegible] en s'embarquant sur le bateau ferry [illegible] le droit d'y demeurer toute l'après-midi pourvu qu'on ne le quitte pas d'un instant. Enfants au-dessus de trois et au-dessous de douze ans, moitié prix; enfants au-dessous de trois ans, gratis.
30 juil—1 m.

CHAUSSEZ-VOUS
—A—
L'Étoile Rouge
Coin Douane et Bourbon.
18juil—1m

Avis spécial.

A partir de lundi, 5 août, les trains de passagers partiront d'Alger pour Morgan City le LUNDI, le MERCREDI et le VENDREDI, à 8 heures du matin. Le ferryboat quitte le pied de la rue Ste Anne à 7 heures et demie du matin. Les trains, pour revenir à Alger partent de Morgan City à midi 45 minutes.

Un train de passagers partira d'Alger pour Houma le MARDI et le SAMEDI à 8 heures du matin, et quittera Houma, pour revenir à Alger, à 1 heure et quart de l'après-midi.

Les trains de fret partiront d'Alger le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI à 8 heures du soir.

A ces trains de fret sera joint chaque fois un wagon pour passagers.
3 août—1f

FIEVRE JAUNE.
COMME préservatif contre la fièvre jaune aussi bien que comme cure dans toutes les périodes de l'attaque, prenez le Indian Cordial, un composé mexicain purement végétal dont on s'est servi avec les résultats les plus satisfaisants à Porto Rico, la Havane et Vera Cruz.
Prix: Une Piastre la bouteille.
Dépôt à la Nlle-Orléans, chez P. L. CUSACHS, Droguiste, 87, rue Royale.
28juil—1m.

Bureau de la compagnie des Emporters' Bonded Warehouse, coin des rues Conti et Peters. Nouvelle-Orléans, 27 juillet 1878.—Des soumissions cachetées seront reçues par cette compagnie pour la ferme de leur magnifique bâtisse, "The Emporters' Warehouse" pendant le terme de deux ans. La bâtisse est située dans une localité centrale, dans le voisinage immédiat de la Douane. Elle occupe tout le carré d'îlet compris entre les rues Peters, Conti, Clay et St-Louis, mesure 300 pieds de façade sur 124 de profondeur; est divisée en six sections séparées par cinq murs, sans communication [illegible]. Il y a trois étages d'un bout à l'autre de la bâtisse.

Les conditions du bail seront connues en s'adressant au bureau de la compagnie.

Les soumissions pourront être adressées jusqu'à midi, LUNDI, 12 du mois d'août 1878, jour où elles seront ouvertes.

La compagnie se réserve la faculté de repousser toute offre.

Par ordre du Bureau de Direction.
HY. TREMOULET, Président.
28 juil—D&J au 12août

A louer présentement.
La vaste résidence No 162 rue des Ursulines, entre Remparts et St-Claude, contenant 7 appartements à feu, et possédant tous les agréments pour une nombreuse famille. Conditions libérales. S'adresser rue Robertson No 176, entre Ste-Anne et Dumaine.
6août—12f

J. L. BALTZ,
au No 81 de la rue de la Douane,
NOUVELLE-ORLEANS,
Propriétaire du Pavillon du Chemin de Fer,
A l'extrémité du chemin de fer de la ville, au lac. Rafraîchissements aux prix de la ville.
26 mai—1m.

AVIS.

LES créanciers de la succession d'Alexis De Bruille sont priés de se faire connaître et ceux qui doivent à la dite succession de bien vouloir payer au soussigné. VICTOR OLIVIER, avocat, 146 rue Gravier.
4 août—4, 7, 11, 13.

Enfants à garder.
UNE dame créole pourrait offrir les meilleures recommandations [illegible] garder quelques enfants [illegible] du Ba[illegible] No 216 entre Treme et Marais. 31juil—10f

TRANSFERT DE MAGASIN.
ELKIN & CO.,
168 ..... RUE DU CANAL 168
se proposent de transférer leur magasin au No. 160 RUE DU CANAL, vers le 1er septembre, offrent de GRANDS AVANTAGES aux acheteurs de
TAPIS,
TOILES CIRÉES, NATTES, &c., afin de diminuer leur stock.
21 juillet—

AUX DAMES!
Confections toile des meilleurs goûts,
Détaillées aux prix de gros.
Confection de deux pièces, $2.50, confection de trois pièces, $3.00, expédiées par le courrier, franc de port. Cinq ou plus de cinq confections, expédiées par l'express, à nos frais. Nous faisons une grande quantité de ces articles pour le commerce et en avons déjà vendu des milliers. Ils sont bien faits, élégamment garnis de [illegible] ou [illegible] de noir, et la partie supérieure est en lierre blanc. Le buste de 30 à 42, nous en faisons de plus grands sans frais. Demander de plus [illegible]. Les dames qui voudraient être nos agents et vendront 10 confections en recevraient une gratis. Ecrire très lisiblement son nom, son bureau de poste, son comté et son Etat et écrire de manière à ce qu'il n'y ait pas d'erreur. Envoyer par lettre, ordre ou traite. Satisfaction garantie. Chaque personne achetant [illegible] la nouvelle planche et au nouveau [illegible] Foster. Adresser toutes les demandes à
G. W. FOSTER & CO.,
172 à 185 E. Madison St. Chicago
22juin—

AUX FAMILLES.
LE MALAKOFF BITTERS.
Se trouve en vente, chez les principaux pharmaciens de cette ville, pour en faciliter l'usage aux familles, auxquelles il est spécialement destiné afin qu'elles puissent apprécier les propriétés médicinales que produit ce Bitter.
Propriétaire: Alph. WALL, 36 rue [illegible]
21 mars—

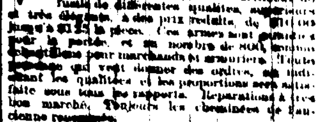

J. SAGET,
198 ..... Chartres 198
VIENT de recevoir un grand assortiment de fusils de différentes qualités, supérieurs et très élégants, à des prix réduits, de $10 jusqu'à $125 la pièce. Ces armes sont garanties sur la portée, et un nombre de [illegible]. Spécialités pour marchands et armuriers. Toute personne qui veut donner des ordres, en indiquant les qualités et les proportions sera satisfaite sous tous les rapports. Réparations à très bon marché. Toujours les cheminées de fusil [illegible] recommandées.
21 juil—1m.

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES,
No 12 rue Dauphine, immédiatement après [illegible] formant l'angle de la rue du Canal. Opérations de tout genre dans le ressort de leur art. Pose de palais artificiels.

AVIS.

LES personnes qui pourraient devoir à la Succession de Madame Veuve MORTIMER [illegible]LEY, ainsi que celles qui auraient des réclamations contre la dite succession sont priées de se présenter au bureau du soussigné, au No 50 rue du Canal.

ARTHUR OLIVIER, Exécuteur testamentaire datif.
30 juil—[illegible]

AVIS IMPORTANT.
Avez-vous [illegible] des rats et des souris? Le Blé empoisonné de Mitchell, découverte récente, est la seule chose qui vous en délivrera. [illegible] des grains de blé [illegible] les rats, les souris et les [illegible] extermine. Il suffit d'en faire l'essai une seule fois pour être convaincu de l'efficacité du nouveau poison. Le prix n'en est que de 25 cents. On le trouvera chez les [illegible] principal dépôt des Etats Unis est chez
M. T. Creamer & Co.,
[illegible] No 9½ [illegible] magasin de FINLAY [illegible] THOMPSON [illegible] la rue des Magasins.
30 juin—3m. Mer V D.